

PROJETS INSPIRANTS

RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS

INNOVATION

INITIATIVE LOGEMENT DANS LES
RÉSERVES ET LES COMMUNAUTÉS

2^e édition

JUIN 2022

Équipe de l'habitation
Services aux Autochtones Canada



INTRODUCTION

Les sessions de remue-méninges tenues à l'automne 2020 dans le cadre de l'exercice de régionalisation pour le renouvellement de l'Initiative logement dans les réserves et les communautés ont mis en lumière un besoin exprimé par les participants, soit celui d'avoir accès à des exemples de projets en Renforcement des capacités et en Innovation.

C'est en réponse à ce besoin qu'une première édition du recueil de projets inspirants a été publiée en mai 2021 qui, nous l'espérons, s'est avéré un outil utile dans la réflexion entourant la préparation de projets dans le cadre de l'appel de propositions de l'Initiative logement 2021-2024 (IL 2021-2024).

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons aujourd'hui la deuxième édition, version bonifiée incluant les projets financés jusqu'à maintenant au sein de l'IL 2021-2024.

À noter : Il est toujours possible de présenter des projets dans les volets Renforcement des capacités et Innovation de l'IL 2021-2024! Nous souhaitons que cet outil puisse vous appuyer dans votre démarche de réflexion pour le développement d'initiatives qui soutiennent une gestion proactive de tout ce qui a trait au domaine de l'habitation.

Vos commentaires et suggestions sont appréciés : gclodgementhousinggc@sac-isc.gc.ca

Bonne lecture!

Équipe de l'habitation – SAC

STRUCTURE DU RECUEIL

Une table des matières facilite la référence rapide vers les projets présentés par les Communautés et les Organisations des Premières Nations dans les volets de Renforcement des capacités et Innovation.

Au premier regard, les titres de certains projets pourraient sembler répétitifs, mais il est intéressant de constater que selon l'orientation et les objectifs donnés aux projets, les résultats souhaités par chacun diffèrent, s'ajustant aux besoins spécifiques des communautés dans le domaine de l'habitation.

Les projets sont regroupés sous les catégories de projets admissibles de l'Initiative logement dans les réserves et les communautés, soit :

- ✓ Gouvernance de l'habitation
- ✓ Gestion de l'habitation
- ✓ Formation en construction et rénovation
- ✓ Planification communautaire
- ✓ Finances en habitation

IMPORTANT : Le genre masculin est utilisé dans ce document comme générique, avec comme seul objectif de ne pas alourdir le texte et d'en faciliter la lecture, et n'a aucune intention discriminatoire.



Table des matières - Projets inspirants

1. Gouvernance de l'habitation

Sondage sur le logement.....	6
Conférence sur le logement.....	6
Restructuration du département de l'habitation	6
Examen de l'organisation et de la structure de gouvernance	6
Étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une nouvelle structure de gouvernance	7
Politiques de logement, réparations, location et comptes recevables	7
Développement d'une Politique de location avec option d'achat et mise en œuvre de l'accession à la propriété	7
Développement et mise en œuvre d'une Politique d'accession à la propriété.....	8
Élaboration d'une Politique d'approvisionnement et d'appels d'offres.....	8
Mise à jour de la Politique d'habitation : planification stratégique, logement social et transfert de propriété.....	8
Révision et actualisation de la Politique d'habitation.....	9
Révision de la Politique d'habitation	9
Mise à jour de la Politique d'habitation.....	9
Plan stratégique de logement.....	10

2. Gestion de l'habitation

Élaboration d'un Plan de communication en habitation	11
Développement d'une Stratégie de communication en logement	11
Développement d'une Stratégie d'augmentation de la collecte des loyers.....	12
Cours d'introduction Agent d'habitation au sein d'une Première Nation.....	12
Formation sur l'évaluation foncière sur le territoire d'une Première Nation.....	13
Formation sur la méthode « Lean ».....	13
Formation en gestion et administration des ressources	13
Formation sur la gestion du stress.....	14
Stratégie de gestion sur l'absentéisme	14
Programme de gestion et de leadership pour les gestionnaires	14
Enquête sur l'état des logements	15
Formation – Microsoft Excel	15
Formation – Logiciel INTERAL	15
Achat logiciel et licence – INTERAL et formation du personnel.....	15
Acquisition d'un instrument de géolocalisation par satellite (GPS) et formation du personnel	16
Soutien technique en planification et exécution de travaux de construction et de rénovation	16
Transfert de compétences : gestionnaire de projet en habitation.....	16
Mise en place du SIGLS (COGIWEB)	17
Système intégré de gestion des logements sociaux (SIGLS)	17
Implantation, inspections, formation – Bilan de santé des immeubles (module de la COGIWEB)	17

3. Formation en construction et rénovation

Formation des employés à l'entretien ménager.....	18
Séances de formation personnalisées en entretien	18
Formation à l'installation de bardeaux et d'évents de toiture	18
Formation de santé et sécurité sur les chantiers de construction	19
Formation en gestion de projet de construction et en comptabilité	19

Chargé de projets et mentorat : habitation.....	19
Amélioration du système de gestion des comptes et mentorat	20
Unité de formation mobile : Phase 1 – Étude de faisabilité	20
Formation en plomberie-chauffage.....	20
Formation sur la qualité de l'air	21
Formation en menuiserie.....	21
Formation en ébénisterie.....	21
Formation de menuisiers et de journaliers.....	22
Atelier d'entretien et de réparation des logements	22
Formation en entretien pour le personnel et les membres de la communauté	22
Formation des locataires.....	23
Capsules de sensibilisation pour les locataires	23
Capsules Habitation Premières Nations.....	24
Boîte à outils et capsules de sensibilisation des locataires.....	24
Sensibilisation à l'entretien et au paiement des loyers	25
Sensibilisation au radon	25

4. Planification communautaire en habitation

Plan d'évacuation incendie de bâtiments communautaires.....	26
Refonte du règlement administratif de zonage	26
Plan d'investissement en immobilisations.....	26
Étude de marché pour la mise en place de logements alternatifs	26
Étude de faisabilité pour la mise en place d'une Régie du logement autochtone	27
Étude de marché - Résidence pour aînés.....	27
Plan directeur d'infrastructures rurales.....	27
Élaboration et adoption d'une réglementation d'urbanisme.....	28
Plan d'aménagement du territoire	28
Refonte du Plan d'aménagement	28
Plan stratégique quinquennal de développement immobilier	29
Plan d'aménagement communautaire et plan d'investissement	29
Plan stratégique quinquennal en logement.....	29
Planification communautaire en habitation pour une communauté en expansion.....	30
Planification communautaire en habitation pour mieux répondre aux besoins	30
Planification communautaire en habitation : Inventaire et modèles de plans	30
Ajout de volets à l'Inventaire de l'état des logements	31
Inventaire et évaluation de l'état des besoins en habitation	31
Inventaire et évaluation de l'état du parc de logement	31
Planification en habitation : Cadastre de lots	31
Planification en habitation : Arpentage d'un nouveau secteur	32

5. Finances en habitation

Formation sur les arrrages de loyer	33
Formation en éducation financière.....	33
Formation sur la gestion des finances personnelles.....	33
Ateliers en littératie financière et habitation pour les membres des Premières Nations	34
Formation en littératie financière.....	34

INNOVATION

Gouvernance de l'habitation

Fonds renouvelable..... 35

Gestion de l'habitation

Application mobile – Habitation, services techniques et infrastructures..... 36

Programme d'accès à la propriété ciblant une clientèle à défi particulier 36

Maisons innues éconergétiques et écoresponsables 36

Maison modèle écologique..... 37

Formation en construction et rénovation

Formation apprenti-inspecteur..... 38

Formation de type chantier-école 38

Finances en habitation

Centre d'expertise en littératie financière et habitation des Premières Nations..... 39

Renforcement des capacités

1. Gouvernance de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Sondage sur le logement	Le projet consiste à recueillir de l'information au sein de la communauté afin de se doter d'outils pour répondre aux enjeux de surpeuplement et aux problèmes sociaux . Pour atteindre les résultats escomptés, des personnes de la communauté sont embauchées afin de mener un sondage sur le logement auprès de tous les membres.	Les résultats du Sondage sur le logement permettront de : 1. Créer des outils d'aide à la prise de décisions. 2. Fournir de l'information relativement aux investissements. 3. Faciliter la création de services d'accompagnement en matière financière.	La réalisation du Sondage sur le logement permet le développement d'outils qui aident le personnel du département de l'habitation dans ses prises de décisions, aux investissements à faire au niveau de la propriété privée et au développement de services d'accompagnement en matière financière.
Conférence sur le logement	Le projet consiste à la tenue d'une conférence et d'ateliers sur le logement à l'intention des membres de la communauté.	L'organisation d'une conférence et d'ateliers sur le logement permet des opportunités enrichissantes aux participants d'échanger sur les enjeux préoccupants en logement de la communauté.	Les participants à l'événement ont l'occasion d'échanger de façon constructive et enrichissante en petits groupes sur les différents enjeux du domaine de l'habitation dans la communauté et de profiter de l'expertise de chacun pour explorer des pistes de solutions et d'actions.
Restructuration du département de l'habitation	Le projet consiste à restructurer le département de l'habitation de la communauté, pour y déterminer les balises administratives et clarifier les niveaux d'autorité et de responsabilité entre les différents intervenants : direction générale, département de l'habitation et des immobilisations et autres secteurs, comme l'environnement.	Les objectifs du projet sont les suivants : 1. Compléter la restructuration du département de l'habitation, afin que les opérations s'effectuent dans un cadre clair et sans ambiguïté. 2. Intégrer harmonieusement le secteur de l'environnement dans la structure du département de l'habitation. 3. Éliminer les ambiguïtés dans les étapes de réalisation des projets afin d'améliorer le suivi des livrables dans le cadre des mandats qui sont confiés au département de l'habitation.	La restructuration permet : 1. D'identifier les ressources humaines nécessaires à l'atteinte des objectifs organisationnels. 2. L'établissement d'une structure organisationnelle avec organigramme à jour. 3. L'actualisation du profil et de la description de tâches de chaque poste (gestionnaires, agents et techniciens) qui interviennent dans la livraison des programmes et services.
Examen de l'organisation et de la structure de gouvernance	Le projet consiste à procéder à l'examen de la structure de gouvernance, réviser et finaliser la Politique d'habitation, examiner le mode de fonctionnement du comité du logement ainsi que revoir les mécanismes d'examen et de prise de décision du département de l'habitation pour mieux encadrer les processus.	Les objectifs du projet sont les suivants : 1. Mieux comprendre les rôles et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe de l'administration du logement. 2. Mieux comprendre la portée et le mandat du département de l'habitation, et d'assurer des communications efficaces avec le personnel exécutif du Conseil de bande. 3. Établir des processus sur les activités clés de planification du logement au sein de la communauté.	L'examen de la structure de gouvernance permet l'obtention : 1. D'une structure organisationnelle détaillée et approuvée. 2. D'un calendrier des activités indiquant les délais et les dates limites des activités clés du département. 3. De descriptions de poste actualisées pour le département de l'habitation. 4. D'un rapport complet décrivant les résultats des mécanismes entourant la gestion du logement avec des recommandations pour les améliorer. 5. D'un plan d'action sur la communication avec toutes les parties prenantes sur les processus établis dans la gestion du parc de logement.

Renforcement des capacités

1. Gouvernance de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une nouvelle structure de gouvernance</p>	<p>Ce projet consiste à élaborer une étude de faisabilité d'une structure de gouvernance au niveau de l'habitation.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prolonger la durée de vie des parcs de logements communautaires. 2. Élaborer une structure de gouvernance qui permettrait aux autorités de mettre en place un plan d'action. 3. Mettre en place une approche de standardisation des outils et des façons de faire en développement des capacités. 4. Permettre le travail de collaboration entre les communautés. 	<p>Une structure de gouvernance centralisée de l'habitation pourrait permettre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une plus grande autonomie, en favorisant le développement de compétences. 2. La standardisation des pratiques de planification. 3. De faciliter la gestion de l'entretien des parcs de logement. 4. D'ouvrir des possibilités d'achats de groupe. 5. L'élaboration de stratégies de prévention.
<p>Politiques de logement, réparations, location et comptes recevables</p>	<p>Le projet consiste en la mise en place de trois politiques d'habitation pour la communauté, soit de procéder à la mise à jour de la Politique de réparations, de l'élaboration d'une Politique de location ainsi que d'une Politique sur les comptes à recevoir.</p>	<p>La mise en place et l'adoption des trois politiques permettra d'atteindre les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La Politique de location fournira au Conseil une méthode juste et cohérente pour attribuer les unités, établir un barème de loyer, établir des règlements et transférer les unités. 2. La Politique de réparations fournira au Conseil un outil de gouvernance pour gérer correctement les demandes et allouer les fonds selon un système de points. 3. La Politique sur les comptes à recevoir soutiendra le département des finances pour qu'il puisse gérer efficacement ses obligations en lien avec les dettes de logement. 	<p>Au terme de ce projet, les résultats attendus sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'adoption d'une Politique de location qui permet d'assurer la prestation de services qui sont mis en œuvre de manière transparente et responsable. 2. L'adoption d'une Politique de réparations qui permet d'offrir des programmes et des services qui répondent aux besoins immédiats et à long terme de la communauté au niveau des logements. 3. L'adoption d'une Politique en matière de comptes à recevoir qui permet de recouvrer correctement et en temps voulu les sommes dues.
<p>Développement d'une Politique de location avec option d'achat et mise en œuvre de l'accession à la propriété</p>	<p>Le projet consiste au développement d'une Politique de location avec option d'achat. L'accession à la propriété est un nouveau concept, et le renforcement de la gouvernance du logement est nécessaire pour assurer la viabilité à long terme des programmes de location avec option d'achat.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer une politique et une entente de location avec option d'achat qui peuvent être utilisées dans des communautés qui scindent un partenariat à cet égard. 2. Mettre en œuvre la nouvelle politique avec un plan par étapes qui peut assurer le succès de ce nouveau programme de location avec option d'achat. 3. Réexaminer la politique de location avec option d'achat après un an afin d'y apporter des changements, si requis. 	<p>Ce projet permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'obtention de l'approbation du Conseil de bande d'une politique et d'un accord de location avec option d'achat. 2. De détenir un plan par étapes pour la mise en œuvre de la nouvelle politique, qui décline les responsabilités des différents membres du personnel du département de l'habitation. 3. La possibilité de se doter d'une politique révisée après un an d'utilisation, si des enjeux ou préoccupations en surgissent.

Renforcement des capacités

1. Gouvernance de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Développement et mise en œuvre d'une Politique d'accession à la propriété</p>	<p>Le projet consiste à soutenir la gouvernance du logement de la communauté dans la révision de ses politiques de logement, l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de location avec option d'achat, et l'encadrement juridique de l'accession à la propriété.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser et actualiser les politiques de logement. 2. Développer et mettre en œuvre une politique d'accession à la propriété (location-achat). 3. Mettre en place la structure juridique entourant l'accession à la propriété et la délivrance de certificats de propriété. 	<p>Se doter de politiques actualisées en matière de logement renforce la gouvernance de la communauté en habitation, en lui permettant de se doter d'outils adaptés aux réalités et besoins actuels de la communauté, tout en permettant la mise en place d'une nouvelle structure juridique liée à l'accession à la propriété.</p>
<p>Élaboration d'une Politique d'approvisionnement et d'appels d'offres</p>	<p>Le projet consiste à développer une Politique d'approvisionnement et d'appels d'offres afin d'encadrer la gestion de la construction des logements et infrastructures de la communauté.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les paramètres opérationnels d'encadrement de la construction des immobilisations communautaires. 2. Accroître la transparence et l'équité dans le processus de sélection des fournisseurs, la recherche du meilleur rapport qualité-prix et le maintien de la crédibilité de l'organisation. 	<p>La mise en place de la Politique d'approvisionnement et d'appels d'offres permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des paramètres précis, fondés sur une bonne pratique contractuelle, appliquée dans les appels d'offres. 2. Un traitement équitable offert à tous les soumissionnaires. 3. La confidentialité des documents d'appels d'offres. 4. L'évaluation de toutes les soumissions au moyen de critères clairs, cohérents et définis au préalable.
<p>Mise à jour de la Politique d'habitation : planification stratégique, logement social et transfert de propriété</p>	<p>Le projet consiste à la mise à jour de la Politique d'habitation de la communauté afin d'y intégrer trois outils, soit une Planification stratégique, une Politique de logement social ainsi qu'une Politique de transfert de propriété.</p>	<p>Les objectifs visés par le développement des trois outils de la Politique d'habitation sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La planification stratégique fournira un plan de travail pour le développement du département de l'habitation, en vue de son transfert éventuel vers une société de gestion immobilière. 2. La politique de logement social visera à circonscrire les activités immobilières du Conseil de bande pour sa population vulnérable et inciter les ménages avec des revenus supérieurs d'acquérir une propriété. 3. La politique de transfert de propriété visera à établir un prix de vente pour le transfert des actifs. Cette politique visera à stabiliser les finances du Conseil de bande et générer des revenus pour couvrir les frais de démarrage de la société. 	<p>Les résultats attendus visent ultimement le retrait complet du Conseil de bande du secteur immobilier. Pour ce faire, il souhaite :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Transférer une partie de ses actifs immobiliers aux membres de la communauté via une vente ou un transfert. 2. Équilibrer le parc immobilier pour qu'il soit le reflet de la distribution des revenus. 3. Planifier le développement d'une société de gestion et le transfert éventuel de la gestion du parc immobilier.

Renforcement des capacités

1. Gouvernance de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Révision et actualisation de la Politique d'habitation</p>	<p>Le projet consiste à mettre sur pied une démarche structurée pour réviser et actualiser la politique d'habitation et les programmes de la communauté en considérant les particularités propres à celle-ci.</p>	<p>L'objectif visé par la réalisation de ce projet est de permettre au Service de l'aménagement communautaire de la communauté de s'approprier le processus et ainsi développer les capacités nécessaires afin de suivre adéquatement les travaux de mise à jour de la politique, tout en assurant une actualisation en continu et une mise à jour constante de ses composantes.</p>	<p>Ce projet permet l'atteinte des résultats suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un diagnostic clair de la situation du logement et des progrès en matière d'accès à la propriété. 2. Un processus de consultation pour l'ensemble de la démarche. 3. Une révision et une actualisation de la Politique d'habitation. 4. Une restructuration du budget de l'habitation basée sur l'équilibre budgétaire. 5. De nouveaux programmes. 6. Des procédures révisées et actualisées en lien avec la politique. 7. La maîtrise du processus par le Service de l'aménagement communautaire.
<p>Révision de la Politique d'habitation</p>	<p>Le projet consiste à réviser la Politique d'habitation de la communauté. Divers éléments justifient cette révision, notamment la nécessité de mettre en place d'un comité de l'habitation et de bien cadrer son mandat; le besoin d'actualiser les programmes; le besoin de revoir les rôles et responsabilités du Conseil de bande et des locataires; la révision des taux des loyers dans un souci d'équilibre budgétaire.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Se doter d'une Politique d'habitation qui reflète le contexte actuel. La révision s'inspirera des expériences connues au cours des dernières années, depuis la dernière révision. Les succès et surtout les défis rencontrés alimenteront la réflexion. 2. Impliquer des membres de la communauté dans le développement de la Politique d'habitation et ce, par la mise en place d'un comité d'habitation susceptible de contribuer au développement des capacités locales et d'assurer plus de transparence dans la gestion de l'habitation. 	<p>La mise en place de la Politique d'habitation permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en place d'un comité de l'habitation avec un mandat clair et bien défini par des termes de référence, accompagné d'un code d'éthique. 2. Des programmes d'habitation actualisés (locatifs et propriété individuelle). 3. Des rôles et des responsabilités bien définis et clairement indiqués au contrat de location. 4. Des taux de loyer qui s'appuient sur la réalité budgétaire du Service de l'habitation et la capacité de payer des locataires.
<p>Mise à jour de la Politique d'habitation</p>	<p>Le projet consiste à la révision intégrale de la Politique d'habitation de la communauté, et ce par la mise en place d'un comité de révision de la politique qui aura comme mandat de s'assurer de la mise en place d'un document qui améliorera la gestion globale de l'habitation de la communauté.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le pourcentage de perception des montants de loyer de la communauté. 2. Permettre de bien définir les rôles et responsabilités de chacun des intervenants de l'habitation. 3. Permettre de développer les différents programmes existants dans la communauté (p. ex., programmes de rénovation, transfert de propriété, volet individuel). 4. Permettre d'encadrer les règles relatives entre autres aux appels de services, aux infractions, au propriétaire en défaut de paiement, au logement vacant. 	<p>La Politique d'habitation permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une gestion améliorée du parc de logements. 2. Des programmes d'habitation actualisés. 3. Des rôles et responsabilités bien définis. 4. Des taux de loyer qui s'appuient sur la réalité budgétaire de la communauté et la capacité de payer des locataires.

Renforcement des capacités

1. Gouvernance de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Plan stratégique de logement	Le projet consiste à développer un Plan stratégique de logement, de mettre à jour la Politique d'habitation ainsi que de développer et mettre en œuvre des outils de gestion du logement afin de répondre aux besoins en logement d'une communauté en expansion.	Les objectifs du projet sont les suivants : 1. Développer un Plan stratégique de logement et mettre à jour la Politique d'habitation. 2. Développer et mettre en place des outils de gestion du logement comme des bases de données, recueillir les données démographiques nécessaires au logement, répertorier les maisons existantes propriété de la communauté (déjà construites et leur besoin de rénovation), ainsi que de procéder à un inventaire des terrains vacants et des propriétés privées. 3. Consulter les membres à l'égard des outils développés. 4. Faire la prestation de sessions de formation aux élus et au personnel de la communauté sur les questions liées au logement.	La réalisation de ce projet dotera la communauté d'outils qui permettront de considérer les besoins en logement des jeunes, des familles, des personnes en situation de monoparentalité, des personnes souhaitant revenir dans la communauté ou des personnes qui quittent leur logement en raison de leur âge, de certains handicaps ou autres.

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Élaboration d'un Plan de communication en habitation</p>	<p>Le projet consiste à développer un plan de communication complet pour l'équipe du département de l'habitation. Ce plan incorporera une nouvelle vision, un énoncé de mission actualisé et l'inclusion d'une nouvelle autorité du logement.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les priorités et le public cible. 2. Élaborer un plan de communication qui aborde les domaines prioritaires, y compris les canaux les plus appropriés pour s'adresser aux différents publics cibles identifiés. 3. Fournir au personnel les compétences nécessaires pour la transmission de messages clairs et cohérents. 4. Créer des produits de communication (p. ex., modèles de présentations au personnel, ateliers communautaires, présentations à la direction; bulletins d'information/courriels; communications sur les médias sociaux). 5. Évaluer le succès des initiatives de communication et formuler des recommandations pour en assurer la continuité. 	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, la communauté dispose d'un plan de communication qui soutient la direction du logement dans une mise en œuvre harmonieuse des initiatives clés en logement. Ainsi, le département du logement est transparent et efficace dans la prestation de ses programmes et services aux locataires/membres et est confiant de l'impact positif qu'a la mise en place du plan de communication dans la communauté.</p>
<p>Développement d'une Stratégie de communication en logement</p>	<p>Le projet consiste à développer une gamme de produits de communication qui informeront les parties prenantes sur les réalités du logement telles que les processus entourant le paiement des loyers et les méthodes d'attribution des unités.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser et informer les membres de la communauté sur les activités et le fonctionnement du logement à long terme. 2. Améliorer la gestion du logement communautaire à tous les niveaux. 3. Renforcer la responsabilité de l'action. 	<p>La diffusion cohérente et fréquente d'information sur le logement a des effets bénéfiques à long terme sur le succès des programmes de la communauté.</p> <p>Également, la Stratégie de communication en logement permet aux membres de la communauté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'être plus habiletés et sensibilisés par rapport au logement et ainsi d'avoir une meilleure compréhension du système d'attribution des logements. 2. D'avoir une plus grande liberté de choix dans la manière dont ils décident de gérer leur unité de logement et leur loyer. 3. De comprendre les responsabilités liées à la gestion de leur logement, les conséquences d'une mauvaise gestion de celui-ci, ainsi que de leur permettre d'avoir le sentiment d'accomplissement et la fierté de bien faire les choses en lien avec le logement.

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Développement d'une Stratégie d'augmentation de la collecte des loyers</p>	<p>Le projet consiste à mettre en place une stratégie d'augmentation de la collecte des loyers par le développement d'un projet pilote de deux ans qui passe par le renforcement des capacités des ressources du secteur de l'habitation de la communauté.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer de façon significative la collecte de loyers et par le fait même, la situation du logement. 2. Renforcer les capacité des ressources du secteur de l'habitation et s'assurer de l'appropriation de la stratégie. 3. Favoriser l'accroissement de la responsabilité des occupants. 4. Permettre le ré-investissement dans l'entretien du parc immobilier. 	<p>La Stratégie d'augmentation de la collecte des loyers permettra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La maîtrise et le suivi, par toutes les ressources, des principes et éléments contenus dans la politique d'habitation de la communauté. 2. De positionner le client au centre des actions. 3. D'assurer, dans les interventions-clients, de la rigueur, un suivi constant et une mise à jour de la documentation. 4. D'assurer la fluidité des communications, avec des messages cohérents et uniformes. 5. De développer une approche qui mène à un meilleur entretien des logements et le renforcement des capacités des occupants afin de les impliquer dans l'entretien préventif. 6. Des mécanismes de concertation et un arrimage avec le Secteur des finances.
<p>Cours d'introduction Agent d'habitation au sein d'une Première Nation</p>	<p>Le projet consiste à développer et faire la prestation d'une formation de trois jours de type Introduction à la gestion de l'habitation.</p>	<p>Les objectifs visés par le projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Doter les personnes intéressées et les futurs agents d'habitation des connaissances et habiletés de base en lien avec le domaine de l'habitation autochtone. 2. Procéder à une formation pilote dans une communauté, et l'adapter ensuite pour une prestation ultérieure dans d'autres communautés. 3. Doter les participants des connaissances et habiletés dans les domaines suivants : a) compréhension de la gestion des habitations et d'inventaires dans les communautés; b) compréhension du rôle, des responsabilités, des compétences et des tâches d'agent d'habitation; c) établissement et maintien d'une relation professionnelle positive entre le propriétaire et le locataire; connaissance et mise en œuvre d'un plan de gestion d'entretien; identification et utilisation de techniques et d'outils de gestion liés aux activités de gestion d'habitations. 	<p>Le cours d'introduction Agent d'habitation permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De faciliter l'intégration dans de nouveaux postes. 2. De supporter la Première Nation qui embauche un agent d'habitation. 3. De faire le bilan des compétences et d'émettre des recommandations quant à la poursuite de la formation de la nouvelle personne employée (AEC ou autres). 4. De faire le suivi de l'intégration de la personne nouvellement en poste. 5. De faire la mise à jour des connaissances des personnes qui sont en poste depuis plusieurs mois (dans la première année de leur rôle).

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation sur l'évaluation foncière sur le territoire d'une Première Nation</p>	<p>Le projet consiste en la prestation de sessions de formation permettant aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière d'évaluation foncière.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le développement des habiletés nécessaires pour identifier la réglementation impliquée pour les maisons ou terrains à évaluer ainsi qu'appliquer la méthodologie d'évaluation foncière la plus appropriée à la situation sur réserve. 2. Assurer le développement des connaissances de base concernant l'assignation d'une valeur à un bâtiment et à un terrain. 	<p>La formation sur l'évaluation foncière permet aux participants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'avoir une meilleure connaissance des méthodes d'évaluation applicables sur leur territoire. 2. De dégager des données spécifiques à leur communauté pour l'évaluation des bâtiments et des terrains, de connaître les différentes options pour l'éventuelle cession des propriétés du Conseil de bande aux membres et de mieux maîtriser l'évolution des transactions sur leur territoire.
<p>Formation sur la méthode « Lean »</p>	<p>Le projet consiste à l'acquisition de connaissances de la méthode de gestion et d'organisation du travail « Lean ». Dans le cadre de ce projet, une série de cours sera prodiguée afin de permettre la délivrance de la certification en « Lean management » aux participants inscrits.</p>	<p>Permettre aux employés de la communauté d'acquérir des connaissances et compétences qui contribuent à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une progression de carrière dans le domaine de l'amélioration des processus. 2. Former les esprits à réfléchir aux besoins futurs nécessaires pour aider la communauté à progresser dans le domaine du logement et de l'industrie de la construction. 	<p>Au terme de leur participation à la formation sur la méthode « Lean », les employés de la gestion et des secteurs de l'entretien et des infrastructures auront acquis une méthode de gestion et d'organisation du travail qui optimise les processus en réduisant les pertes de temps.</p>
<p>Formation en gestion et administration des ressources</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer des séances de formation en gestion et administration des ressources afin de faciliter le développement des compétences de l'équipes des services techniques et de l'infrastructure.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prodiger l'appui nécessaire afin de développer les compétences de l'équipe des Services techniques et des Infrastructures. 2. Mettre en place des pratiques saines de gestion et d'éthique, en plus de favoriser le développement des compétences en gestion des ressources humaines et financières. 3. Maximiser et diversifier les champs de compétences des équipes sur des sujets tels que : formation en gestion de temps, en gestion des ressources, priorisation des travaux, planification et entretien. 4. Rendre ces formations obligatoires pour le personnel visé, offertes par blocs sur une période de deux années. 	<p>Au terme de l'organisation de ces formations, le secteur de l'habitation sera en mesure d'assurer le développement des compétences de ses équipes, pour le bénéfice des membres et dans le cadre de la gestion globale du parc immobilier de la communauté.</p>

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation sur la gestion du stress</p>	<p>Le projet consiste en la prestation d'une formation sur la gestion du stress au personnel qui gère de près ou de loin l'habitation au sein d'une communauté.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les conditions favorables au stress. 2. Utiliser des outils de gestion du stress dans un contexte en mouvance, en vue d'être et de demeurer en équilibre. 3. Reconnaître les effets sur les personnes, puis sur les relations entre elles. 4. Discerner les effets du stress en situation de crise et de gestion de crise. 	<p>Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de reconnaître les situations de stress, les conditions favorables à une réaction de stress, la place des émotions dans les réactions des personnes, les perceptions dans les relations liées au contexte émotionnel ainsi que les phases de challenge de résistance et d'épuisement liées au stress.</p>
<p>Stratégie de gestion sur l'absentéisme</p>	<p>Le projet consiste à mettre en place une stratégie d'engagement afin de répondre à la problématique d'absentéisme qui se répercute sur la qualité des services et qui engendre des difficultés dans la livraison des services et le respect des obligations du secteur de l'habitation.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dresser un portrait actuel de l'engagement des personnes employées, incluant un portrait statistique. 2. Produire un diagnostic sommaire identifiant les trois grandes causes/tendances associées aux résultats (absentéisme et présentéisme). 3. Élaborer et diffuser des sessions de formation à partir des sujets tirés et décrits par le diagnostic. 4. Fournir un coaching adapté aux résultats de l'ensemble de la démarche et en fonction des besoins du client. 	<p>Au terme de la mise en place de la Stratégie, les employés seront sensibilisés aux impacts sur l'organisation de l'absentéisme/présentéisme au travail, puis sur l'ensemble de la communauté.</p>
<p>Programme de gestion et de leadership pour les gestionnaires</p>	<p>Le projet consiste à renforcer les habiletés de gestion et de leadership de l'équipe des gestionnaires, superviseurs et coordonnateurs du secteur de l'habitation, mais également des départements et sous-départements du Conseil qui ont à collaborer ensemble dans différents dossiers.</p>	<p>Les objectifs visés de ce programme en trois étapes sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Étape 1 (3 jours) : Échanger, acquérir et s'interroger sur le thème des habiletés de gestion à travers les rôles et responsabilités des gestionnaires, la planification opérationnelle et les relations avec les équipes de travail. 2. Étape 2 : Expérimenter, sur le lieu de travail, les notions abordées et les habiletés acquises lors de l'Étape 1. 3. Étape 3 : Échanges sur l'expérience vécue en lieu de travail, aborder les thèmes du leadership, les facteurs influençant le comportement au travail, l'écoute active et les différents outils de résolution de problèmes. 	<p>La réalisation de ce programme de formation permettra de renforcer la gouvernance administrative des secteurs impliqués, de développer des habiletés en gestion et leadership à tous les niveaux ainsi que de clarifier les rôles et les responsabilités des gestionnaires, superviseurs et coordonnateurs.</p>

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Enquête sur l'état des logements</p>	<p>Le projet consiste à procéder à une enquête au sein de la communauté afin d'évaluer l'état des logements ainsi que de mettre en lumière les besoins et enjeux les plus préoccupants en habitation.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer les besoins en habitation perçus et réels pour les différentes clientèles. 2. Sensibiliser les membres à l'importance de l'habitation, aux effets des actions individuelles sur ce secteur, de même que les conséquences du non-respect des ententes de location. 3. Présenter aux élus les impacts de l'habitation sur les différents secteurs d'activités, de même que les options de logement pour les communautés éloignées. 	<p>Les résultats issus de cette enquête permettent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une amélioration de la situation du parc de logement. 2. D'avoir une vue d'ensemble du parc de logement, et ainsi contribuer à la priorisation des travaux. 3. De sensibiliser les élus sur l'importance de l'habitation comme levier économique. 4. Un changement dans les perceptions générales sur tout ce qui concerne l'habitation.
<p>Formation – Microsoft Excel</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer de la formation aux employés pour parfaire leurs connaissances de l'utilisation du logiciel de base de données Microsoft Office Excel.</p>	<p>La mise en œuvre de cette formation permettra aux participants de développer et d'améliorer leurs connaissances du logiciel Microsoft Excel, un chiffrier utilisé dans le domaine du logement au sein de la communauté.</p>	<p>Au terme de cette formation de niveau intermédiaire, les participants sont en mesure d'organiser les données et d'en faire le traitement, de créer des graphiques, d'appliquer des formules de base ou de structurer des documents, en utilisant les fonctions du chiffrier Microsoft Excel.</p>
<p>Formation – Logiciel INTERAL</p>	<p>Le projet consiste au déploiement et à la formation du personnel sur le logiciel Interal, une solution de gestion, de maintenance et de planification du parc de logement.</p>	<p>Le déploiement du logiciel et la formation auprès de l'équipe de gestion de l'habitation (administration, coordination et gestion) assureront une meilleure coordination des besoins et de la gestion en habitation, autant qu'assurer un meilleur suivi de l'entretien général, de l'entretien en plomberie et électricité, des matériaux et des stocks.</p>	<p>Au terme du déploiement du logiciel Interal et de la formation du personnel, les méthodes de travail sont plus efficaces, des rapports complets sont produits, il y a un meilleur rendement du personnel et le temps de travail est maximisé.</p>
<p>Achat logiciel et licence – INTERAL et formation du personnel</p>	<p>Le projet consiste au déploiement et à la formation du personnel sur le logiciel Interal, une solution de gestion, de maintenance et de planification du parc de logement.</p>	<p>Le déploiement du logiciel et la formation permettra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'améliorer la planification et l'exécution des travaux de construction et de rénovation. 2. De maîtriser la gestion informatique de l'entretien des logements et la gestion de l'inventaire. 3. D'améliorer le délai de traitement des demandes. 4. De diminuer les coûts. 5. De former les ressources afin de développer les connaissances. 	<p>Au terme du déploiement du logiciel et de la formation du personnel, les méthodes de travail sont plus efficaces, il y a acquisition d'autonomie dans la gestion et l'intervention de la construction et de la rénovation, tant pour les répartiteurs que pour les ouvriers d'entretien et il y a possibilité de mieux identifier les enjeux et les régler à la source.</p>

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Acquisition d'un instrument de géolocalisation par satellite (GPS) et formation du personnel	Le projet consiste en l'acquisition d'un instrument de géolocalisation par satellite (GPS) et à la formation du personnel à son utilisation. Il permettra la mise à jour des données d'infrastructures et la possibilité de localiser les services lors de travaux sur les valves, arrêts de ligne, regards, hémisphères, bornes de terrains ou ponceaux.	De pourvoir la communauté de cet outil de travail permettra : 1. D'améliorer la planification et l'exécution des travaux de construction et de rénovation. 2. D'améliorer le délai de traitement des demandes de service. 3. De diminuer les coûts. 4. De former les ressources afin de développer leurs connaissances.	En dotant la communauté de ce type d'appareil, il est attendu d'obtenir des économies de temps, car les délais de réponse lors de demandes à des entrepreneurs externes peuvent engendrer des retards dans la livraison des mandats. De plus, cet instrument permet d'améliorer le délai d'intervention lors de bris sur les services publics des infrastructures et assure ainsi une proactivité et des économies de coûts.
Soutien technique en planification et exécution de travaux de construction et de rénovation	Le projet consiste à fournir un soutien technique au personnel de la communauté impliqué dans la planification et la mise en œuvre des projets de construction et de rénovation de logements dans la communauté.	La mise en œuvre de ce projet permettra : 1. De fournir au personnel de la communauté un soutien technique adéquat pour mettre en œuvre correctement les projets de construction et de rénovation de la communauté. 2. De développer les compétences et les capacités techniques du personnel impliqué.	Au terme de ce projet, le soutien apporté au personnel impliqué dans les projets de construction et de rénovation permet un transfert de compétences bénéfique à long terme et renforce les capacités particulièrement à ces niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • gestion des appels d'offres et des contrats; • gestion des équipes de construction; • coordination des relations avec les entrepreneurs, les sous-traitants et les autres fournisseurs; • contrôle des coûts de construction.
Transfert de compétences : gestionnaire de projet en habitation	Le projet consiste à offrir une opportunité de mentorat et d'acquisition de la mémoire corporative, en assurant l'accompagnement d'une ressource qui sera en mesure d'assumer éventuellement les tâches liées au poste de responsable des projets de construction et de rénovation domiciliaire au sein de la communauté.	Le mentorat sur une période prolongée aura comme objectif le développement d'une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle l'actuel gestionnaire de projet expérimenté partagera son savoir et sa mémoire corporative, autant que son expertise, dans le but de favoriser le développement des aptitudes d'un candidat potentiellement appelé à prendre la relève du poste.	Les résultats attendus par ce mentorat visent qu'un maximum de compétences et capacités soient transférées vers le candidat de la relève potentiellement appelé à remplacer le gestionnaire de projet et le directeur des opérations, notamment dans les sphères d'activités suivantes : gestion des appels d'offres et des contrats; relation avec les entrepreneurs, les sous-traitants et les autres fournisseurs; gestion des projets réalisés en régie; relation avec les familles qui sont impliquées dans les projets de construction et de rénovation; relation avec les organisations mandatées pour développer les compétences et capacités de la main-d'œuvre.

Renforcement des capacités

2. Gestion de l'habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Mise en place du SIGLS (COGIWEB)</p>	<p>Le projet consiste à l'implantation dans la communauté du Système intégré de gestion des logements sociaux (SIGLS).</p>	<p>Les objectifs visés par la réalisation de ce projet sont liés à l'amélioration de la gestion du parc de logements de la communauté en ce qui concerne les demandes de logements; les baux; la gestion des employés et des fournisseurs; la gestion de l'entretien; la gestion des commandes, des inventaires et des correspondances.</p>	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, la communauté a accès à une base de données qui lui permet de mieux cerner ses besoins et priorités en matière de gestion de son parc de logement. L'implantation du SIGLS permet également d'outiller les gestionnaires de l'habitation pour la coordination des logements sociaux.</p>
<p>Système intégré de gestion des logements sociaux (SIGLS)</p>	<p>Le projet consiste à assurer l'implantation du Système intégré de gestion des logements sociaux (SIGLS) de la Cogiweb.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Répertorier l'inventaire du parc immobilier. 2. Mettre en place des horaires saisonniers pour les rénovations. 3. Conserver les historiques de rénovation d'un logement. 4. Améliorer la productivité des employés. 5. Maximiser les coûts et améliorer la planification budgétaire.. 6. Prévoir l'approvisionnement. 	<p>L'implantation du SIGLS améliore la situation du parc de logement et appuie les équipes de l'habitation pour assurer une bonne gestion des logements.</p>
<p>Implantation, inspections, formation – Bilan de santé des immeubles (module de la COGIWEB)</p>	<p>Le projet consiste dans un premier temps à réaliser des inspections afin d'établir le Bilan de santé des immeubles (BSI) d'un parc de logements et de bâtiments communautaires d'une communauté. L'intégration des données au module du Système d'information de gestion des logements sociaux (SIGLS) sera ensuite assurée, incluant la formation du personnel au traitement de ces données.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir un diagnostic de l'état de santé du parc de logements et des bâtiments communautaires. 2. Offrir une opportunité de formation de ressources (inspecteurs) dédiées à la réalisation des Bilans de santé des immeubles. 3. Permettre d'avoir accès à une solution informatique intégrée et adaptée à la communauté afin de favoriser la gestion et l'entretien du parc de logements et des bâtiments communautaires. 4. Améliorer la productivité des employés. 5. Maximiser les coûts et améliorer la planification budgétaire.. 6. Assurer la formation du personnel pour une utilisation proactive de la plateforme. 	<p>L'implantation, les inspections et la formation du personnel pour les BSI améliorent la situation du parc de logement et appuie les équipes de l'habitation pour assurer une bonne gestion des logements.</p>

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation des employés à l'entretien ménager</p>	<p>Le projet consiste à bonifier la formation des employés de l'entretien ménager sur des sujets tels que l'hygiène, la salubrité et la désinfection des différents établissements du parc immobilier de la communauté.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants : Instaurer des pratiques saines, sécuritaires et efficaces en matière d'entretien ménager qui sont adaptées aux différents besoins et normes des bâtiments communautaires de la communauté (école, centre de santé, résidence pour personnes âgées, bureaux administratifs).</p>	<p>Les employés à l'entretien ménager :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cadre de leur travail, utilisent adéquatement et selon les spécifications les différents produits chimiques. 2. Appliquent les techniques d'entretien et de nettoyage requises pour les divers mobiliers et équipements. 3. Ont une connaissance plus approfondie en ce qui a trait à la prévention des infections, de la contamination et des moisissures.
<p>Séances de formation personnalisées en entretien</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer des formations personnalisées pour le personnel de l'entretien du parc immobilier afin de favoriser le développement de nouvelles compétences.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer un volet de formations personnalisées spécifique aux techniciens en bâtiment, pour qu'ils atteignent un certain niveau d'autonomie afin d'assurer le suivi des entretiens, et non se limiter aux réparations et entretiens de base du parc immobilier. 2. Instaurer des pratiques saines, sécuritaires et efficaces en matière d'entretien qui sont adaptées aux différents besoins et normes des bâtiments. 3. Organiser des séances de formation obligatoires échelonnées par blocs pendant une période de deux années. 	<p>Au terme de la prestation de ces formations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le personnel utilisera adéquatement les différents équipements et machineries dans le cadre de son travail. 2. Le personnel mettra en application des techniques sécuritaires et efficaces pour exécuter ses fonctions. 3. On constatera une meilleure organisation du travail, des bâtiments mieux entretenus, un personnel compétent pour réagir dans diverses situations et un milieu de travail et/ou milieu de vie plus sain.
<p>Formation à l'installation de bardeaux et d'évents de toiture</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer, avec l'expertise d'un fabricant, de la formation sur chantier aux entrepreneurs locaux et membres de l'industrie de la construction de la communauté sur l'installation de bardeaux et d'évents de toiture.</p>	<p>La réalisation de ce projet permettra de former les entrepreneurs locaux et les membres de l'industrie de la construction de la communauté à l'installation de bardeaux et d'évents de toiture selon les normes de l'industrie. La formation, tant théorique que pratique, permettra également d'aborder les mesures de sécurité à respecter lors de l'exécution de travaux sur des toitures.</p>	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, les participants à la formation auront acquis les connaissances et l'expertise nécessaires pour installer correctement les bardeaux et les événements de toiture afin de prévenir les infiltrations et fuites. De plus, les entrepreneurs et les travailleurs auront acquis les connaissances requises sur les codes et mesures de sécurité à respecter lors de l'exécution de travaux sur des toitures. À l'issue de cette formation, les rapports d'inspection démontrent une amélioration à l'égard de la qualité de l'installation des bardeaux et événements de toiture.</p>

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation de santé et sécurité sur les chantiers de construction</p>	<p>Le projet consiste à offrir la formation requise sur place afin de renouveler l'attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction pour des employés de la communauté.</p>	<p>La prestation de cette formation obligatoire aux employés ciblés œuvrant sur chantier de construction permettra la délivrance/renouvellement de l'attestation (carte) décernée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP construction).</p>	<p>La prestation de cette formation permet de s'assurer que la main-d'œuvre en construction :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Possède les connaissances requises pour identifier les risques et les dangers sur chantier et les mesures sécuritaires à prendre pour les éliminer ou les contrôler. 2. Rencontre l'exigence prévue à l'article 2.4.2.-i du Code de sécurité pour les travaux de construction qui stipule que le personnel de la direction et de la surveillance travaillant principalement et habituellement sur un chantier de construction ainsi que les travailleurs œuvrant sur un chantier de construction, aient réussi le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction, et détiennent une attestation décernée par la Commission ou par un organisme reconnu par elle.
<p>Formation en gestion de projet de construction et en comptabilité</p>	<p>Le projet consiste à développer la capacité du personnel du département des travaux publics de la communauté en matière de gestion du logement, à améliorer l'administration des programmes de logement et les opérations quotidiennes. Plus précisément, une formation sera dispensée en gestion de projets de construction (contrôle du temps et des coûts, gestion des entrepreneurs) et en comptabilité de base.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître la capacité du personnel du département des travaux publics en matière de gestion du logement en organisant des ateliers sur la gestion de projets de construction et ce, en période hors saison de construction. 2. Embaucher de nouveaux employés, qui auront l'opportunité de participer à ces formations. 	<p>Ces formations permettent à la communauté de mieux gérer ses programmes de logement, en assurant sa viabilité financière par la réduction des déficits encourus. En outre, elle développe les compétences du personnel du département des travaux publics et forme de nouveaux employés pour assurer une meilleure gestion des projets de construction et pour assurer sa comptabilité interne.</p>
<p>Chargé de projets et mentorat : habitation</p>	<p>Le projet consiste à l'embauche d'un chargé de projets afin de contribuer à la mise en œuvre des projets de construction, de rénovation et de viabilisation de lots ainsi qu'à un volet visant l'accompagnement et le transfert de connaissances.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La personne embauchée pour une période de deux ans sera accompagnée/supervisée dans l'exécution de tâches liées à la planification, à l'approvisionnement en matériaux, en supervision de travaux, en contrôle de la qualité et en gestion budgétaire et des échéanciers. 2. Le projet inclut également un volet accompagnement et transfert de connaissances vers le personnel du secteur habitation ou un autre chargé de projet. 	<p>L'embauche d'un chargé de projet permettra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que les projets soient livrés à l'intérieur des échéanciers convenus. 2. Que les budgets attribués à chaque projet soient respectés et les dépassements de coûts sont justifiés. 3. Que les gestionnaires du secteur et la direction générale sont régulièrement informés de l'évolution des projets, des budgets et des échéanciers. 4. L'accompagnement et le volet transfert de compétences permettront une transition vers une prise en charge améliorée par les ressources humaines du secteur de l'habitation.

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Amélioration du système de gestion des comptes et mentorat</p>	<p>Le projet consiste à embaucher des ressources professionnelles pour améliorer le système de gestion des comptes et assurer de l'accompagnement/mentorat pour renforcer les compétences du personnel en place.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Embaucher deux ressources professionnelles qualifiées qui vont déceler et corriger les failles du système de gestion des comptes en place. 2. Les ressources professionnelles agiront à titre de mentor pour supporter les agents de gestion des comptes en poste afin de renforcer leurs compétences. 	<p>Les résultats atteints à l'issue de ce projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le système de gestion des comptes est efficace et adéquatement appareillé avec les actions du Services des finances. 2. Les ressources humaines affectées à la gestion des comptes ont les compétences nécessaires pour gérer adéquatement le volume de comptes. 3. Les erreurs et autres manquements dans la gestion des comptes sont éliminées ou, à tout le moins, grandement diminuées. 4. Un système plus efficace permet de consacrer du temps à la révision de dossiers majeurs. 5. Le transfert de compétences permet une appropriation par les employés du secteur et facilite l'intégration de nouvelles ressources dans le futur, au besoin.
<p>Unité de formation mobile : Phase 1 – Étude de faisabilité</p>	<p>Le projet consiste à procéder à une étude de faisabilité pour un projet pilote d'unité mobile pour la formation théorique et pratique qui se déplacerait dans différentes communautés pour offrir des diplômes complets de formation professionnelle ou certains modules pratiques en lien avec divers métiers du domaine de la construction résidentielle (p. ex. plombier, menuisier, charpentier, etc.). Il s'agit de la première phase d'un projet en quatre phases.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer la faisabilité de la création d'une unité de formation mobile. 2. Rédiger une étude de faisabilité qui contient une évaluation des besoins qui tient compte des profils du marché du travail ainsi qu'une analyse des coûts, qui inclut les coûts de la délocalisation de la formation et les coûts de mise en œuvre et d'entretien. 3. Travailler avec le ministère de l'Éducation pour s'assurer de mettre en place les balises qui permettront l'accréditation. 	<p>L'étude de faisabilité produite en première phase de ce projet suppose:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation des besoins. 2. Une analyse de coûts. 3. Des recommandations pour les phases suivantes. 4. Des démarches pour l'accréditation avec des parties prenantes, comme le ministère de l'Éducation ou la Commission de la construction du Québec.
<p>Formation en plomberie-chauffage</p>	<p>Le projet consiste à développer les compétences de plomberie-chauffage pour des membres de la communauté, par la participation à une formation qui mènera, à son terme, à l'obtention d'un Diplôme d'études professionnelles (DEP) en plomberie-chauffage.</p>	<p>L'accès à la formation par des membres qui exerceront ensuite dans la communauté permettra d'assurer la relève et de répondre à des besoins importants dans ce domaine.</p>	<p>Au terme de cette formation, les candidats qui ont satisfait aux objectifs du programme auront une certification en plomberie-chauffage.</p>

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation sur la qualité de l'air</p>	<p>Le projet consiste en la prestation par une firme spécialisée d'une session de formation/atelier sur la gestion de la qualité de l'air (particulièrement les moisissures) dans les unités résidentielles. La formation sera dispensée aux employés du département de l'habitation de la communauté.</p>	<p>La formation sur la qualité de l'air dispensée au personnel du département de l'habitation aura comme objectifs principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De définir la moisissure et de comprendre ses impacts sur la santé. 2. D'identifier les sources d'humidité dans les logements. 3. De discuter des outils et méthodes d'inspection. 4. De discuter des méthodes de décontamination. 5. D'obtenir des recommandations sur le contrôle de la moisissure. 	<p>Suivant leur participation à cette formation, les membres du personnel sont conscients des impacts négatifs de la mauvaise qualité de l'air en raison des moisissures et sont habilités à conseiller les locataires sur la manière d'entretenir leurs unités de logement.</p>
<p>Formation en menuiserie</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer de la formation en menuiserie pour des membres sans emploi ou de la relève, afin de stimuler leur intérêt pour ce métier ainsi que pour le développement de leurs compétences directement dans la communauté, par la fabrication de cabanons.</p>	<p>La formation prodiguée par un membre de la communauté diplômé dans le domaine de la menuiserie permettra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De former des individus dans le domaine de la construction afin de constituer une banque pour la relève dans les projets majeurs ou de rénovations. 2. La construction de cabanons comme produit de formation permettra de sécuriser certains équipements comme les génératrices ou les combustibles. 3. De donner un accès équitable aux produits de formation (cabanons) aux bénéficiaires n'étant pas habilités à s'en construire. 	<p>Au terme de la réalisation de cette formation, on dénote :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De l'intérêt suscité à se diplômer dans le domaine lié à la construction. 2. Que la disponibilité des cabanons entraîne une réduction de l'accès aux combustibles, qui peuvent être la cible de vol ou entraîner la consommation. 3. Une diminution des risques de feu de broussailles et de forêt en raison de l'entreposage des combustibles dans des cabanons.
<p>Formation en ébénisterie</p>	<p>Le projet consiste à renforcer les capacités de la main-d'œuvre de la communauté par la prestation d'une formation sur mesure en ébénisterie pour la fabrication d'éléments modulaires et sur des créations artisanales à incorporer aux habitations en lien avec les traditions autochtones.</p>	<p>La réalisation permettra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De former la main-d'œuvre dans le domaine de la construction. 2. De permettre l'acquisition d'habiletés connexes pour adapter culturellement les habitations. 	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, un bassin de main-d'œuvre ayant des habiletés en construction d'éléments modulaires est formé et disponible pour répondre aux besoins grandissants dans ce domaine.</p>

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation de menuisiers et de journaliers</p>	<p>Le projet consiste à approfondir et rafraîchir les connaissances des employés qui travaillent dans la rénovation de logements de la communauté en leur permettant de participer à une formation sur l'enveloppe du bâtiment (isolation), le chauffage et la ventilation, l'inspection et l'instrumentation ainsi que sur les problèmes liés à la moisissure.</p>	<p>Les objectifs visés par la réalisation de ce projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Uniformiser les connaissances des intervenants en rénovation résidentielle. 2. Améliorer la qualité des rénovations. 3. Poser un diagnostic sur les problèmes liés au confort, d'économie d'énergie, de ventilation, de condensation. 4. Reconnaître les problèmes fréquents des différents appareils. 5. Utiliser les bons matériaux aux bons endroits. 	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, les employés dédiés à effectuer des rénovations et qui ont participé à cette formation ont une meilleure connaissance des enjeux portant sur l'entretien des maisons.</p>
<p>Atelier d'entretien et de réparation des logements</p>	<p>Le projet consiste à organiser des ateliers de formation ayant comme objectif de sensibiliser et de renforcer les capacités des locataires et des propriétaires sur les aspects entourant l'entretien des logements.</p>	<p>La réalisation de ce projet permettra de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des membres de la communauté en diffusant aux propriétaires et aux locataires les meilleures pratiques d'entretien des maisons. 2. Sensibiliser sur les effets de l'humidité dans les maisons et autres problèmes de santé liés au manque d'entretien adéquat. 3. Mettre en évidence les réparations de base qui peuvent être effectuées facilement. 4. Permettre le partage des problèmes de propriétaires et de locataires liés à l'entretien. 	<p>Au terme de ces sessions de sensibilisation, il est attendu :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une réduction du coût des réparations d'urgence à court terme. 2. Une meilleure compréhension par les membres de la communauté des coûts, du temps et d'autres aspects liés à l'entretien et aux réparations des logements. 3. À long terme, une réduction des maladies respiratoires des membres de la communauté en raison de la moisissure ou à d'autres problèmes liés à l'humidité et à la qualité de l'air. 4. Une réduction à long terme des coûts de maintenance et de réparation.
<p>Formation en entretien pour le personnel et les membres de la communauté</p>	<p>Le projet consiste à offrir des ateliers d'entretien aux locataires de la communauté, sur une période prolongée. Plus précisément, les ateliers donneront des conseils et proposeront des compétences sur la prévention des moisissures, les petites réparations (comme les fuites) ainsi que le nettoyage saisonnier (essentiellement à la fonte des neiges).</p>	<p>L'objectif du projet est d'organiser des ateliers trimestriels gratuits pour les membres de la communauté pendant une période prolongée. De plus, des ateliers seront développés et organisés en milieu scolaire pour les élèves de niveau secondaire. Certains ateliers seront animés par le personnel du département de l'habitation de la communauté, mais d'autres nécessiteront l'implication d'un formateur externe, qui formera ensuite le personnel pour prodiguer la formation aux membres de la communauté dans le futur (concept train-the-trainer).</p>	<p>Ces ateliers sont destinés à donner aux locataires les moyens de prendre en charge leur logement. Certains locataires se sentent désespérés face à certains problèmes de logement tels que la moisissure, mais ceux-ci peuvent être évités ou atténués s'ils sont traités rapidement. Également, un meilleur entretien des logements garantit un état sain des unités, assurant ainsi le bien-être des locataires et des générations futures à long terme.</p>

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation des locataires</p>	<p>Le projet consiste à développer et offrir une formation sur mesure aux locataires. Cette formation touchera des besoins spécifiques qui représentent des enjeux dans les logements : fonctionnement, entretien et utilité d'un échangeur d'air; entretien ménager de base et utilisation sécuritaire des poêles à bois.</p> <p>La conception et la diffusion d'un guide du locataire sont également visées par ce projet.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prolonger la durée de vie du parc de logement communautaire. 2. Accroître les connaissances et des capacités des locataires. 3. Permettre que les locataires s'acquittent des responsabilités qui leur incombent dans l'entretien de leur logement. 	<p>Des locataires formés et habiletés contribuent à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La diminution du développement de moisissures et une réduction des coûts de chauffage résultant d'une meilleure utilisation des appareils de ventilation. 2. Une augmentation de la durée de vie des composantes du logement. 3. Une diminution de la fréquence des interventions par le personnel d'entretien (p. ex., toilettes bouchées). 4. Une diminution des risques d'incendie résultant d'une meilleure utilisation des poêles à bois. 5. Une meilleure connaissance de leurs rôles et responsabilités comme locataire en matière d'entretien.
<p>Capsules de sensibilisation pour les locataires</p>	<p>Le projet consiste à développer des capsules de sensibilisation sur mesure à l'intention des locataires du parc de logement. Ces capsules toucheront des problématiques souvent mentionnées dans les communautés, telles que le fonctionnement d'un échangeur d'air, les sources de moisissure ou l'entretien de base d'un logement.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prolonger la durée de vie des parcs de logements communautaires. 2. Accroître les connaissances et capacités des locataires. 3. Connaissance des responsabilités qui incombent aux locataires relativement à l'entretien de base des logements. 	<p>Des locataires mieux informés via les capsules d'information contribuent à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une diminution de l'apparition de moisissures et une réduction des coûts de chauffage résultant d'une meilleure utilisation des appareils de ventilation. 2. Une augmentation de la durée de vie des composantes du logement. 3. Une diminution de la fréquence des interventions par le personnel d'entretien. 4. Une diminution des risques d'incendie résultant d'une meilleure utilisation des poêles à bois. 5. Une meilleure connaissance de leurs rôles et responsabilités en matière d'entretien de base de leur logement.

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Capsules Habitation Premières Nations</p>	<p>Le projet consiste à documenter des bonnes pratiques en gestion de l'habitation à l'aide d'un support visuel de type capsules web. La présentation, la figuration et la narration des capsules se feront par des personnes d'origine autochtone et la langue autochtone sera mise de l'avant dans les capsules et traduite en sous-titre si requis.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Produire une série de 30 capsules vidéo (15 par année) d'une durée de 15 à 20 minutes chacune. 2. Utiliser des formats courts et ciblés, consultables en tout temps sur les plateformes existantes de la COPH, de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations (ANABPN) et sur divers médias sociaux d'hébergement vidéo (p. ex., YouTube, Odyssey). 3. Exemples de capsules : Les éléments clés de l'inspection; Isolation des maisons sur communauté; Gestion de l'humidité; Panneaux solaires; Estimation de construction et rénovation; Efficacité énergétique; Responsabilité en entretien du logement : propriétaire et locataire. 	<p>Les capsules augmenteront et standardiseront l'offre d'information diffusée pour l'ensemble des Premières Nations. Particulièrement celles à prédominance francophone, en traduisant l'ensemble des éléments déjà disponibles aux communautés anglophones. Le projet permettra également l'ajout de nouveaux sujets en lien avec la gestion et l'habitation.</p>
<p>Boîte à outils et capsules de sensibilisation des locataires</p>	<p>Le projet consiste à mettre en place une boîte à outils et à développer des capsules de sensibilisation afin de procurer de l'information sur l'entretien et les principes de base à respecter et/ou faire en tant que locataire.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Produire une brochure ainsi que développer et diffuser différents produits d'information sur support visuel (p. ex., capsules web) sur les principes de base à respecter en tant que locataire. Les sujets pourront couvrir, par exemple, l'entretien du logement, le paiement des loyers ou le bon voisinage. 2. Développer l'autonomie et les compétences des locataires. 3. Informer et sensibiliser les locataires à adopter des comportements appropriés, qui contribueront à prolonger la durée de vie du parc immobilier. 	<p>La boîte à outils et les capsules de sensibilisation des locataires contribueront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À augmenter la durée de vie et le niveau d'entretien des habitations. 2. À diminuer le nombre d'appels d'information. 3. À favoriser les communications entre le locateur et le locataire. 4. À sensibiliser et informer les locataires sur les bons comportements à adopter par rapport à leur logement.

Renforcement des capacités

3. Formation en construction et rénovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Sensibilisation à l'entretien et au paiement des loyers</p>	<p>Le projet consiste au développement d'un guide sur les rôles et les responsabilités du propriétaire et du locataire, de sa diffusion ainsi que de la mise en place d'un programme de sensibilisation pour le paiement du loyer et l'entretien des logements.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rédiger un guide sur les rôles et responsabilités du propriétaire et du locataire et en assurer sa diffusion. 2. Développer et animer un programme de sensibilisation visant à responsabiliser les locataires dans l'entretien de leur logement et ainsi favoriser le paiement des loyers. 	<p>Le Guide sur les rôles et les responsabilités du propriétaire et du locataire permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une compréhension mutuelle des rôles et responsabilités à la fois du propriétaire (le Conseil de bande) et du locataire vis-à-vis de l'entretien des logements loués. 2. D'assurer une meilleure qualité de vie et offrir un milieu de vie sain aux locataires dans les logements de la communauté. 3. De conserver dans le meilleur état possible les logements neufs ou ayant fait l'objet de rénovations majeures et freiner la détérioration des autres logements du parc immobilier de la communauté (diminuer les coûts liés à l'entretien des logements); 4. De favoriser le paiement des loyers de l'ensemble des ménages de la communauté (récupérer les arrérages de loyers); 5. De reprendre le rythme de construction des logements en fonction des besoins de la communauté.
<p>Sensibilisation au radon</p>	<p>Le projet consiste en la prestation de diverses activités de sensibilisation au radon dans les habitations.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que les communautés soient informées/sensibilisées aux enjeux sur la santé de l'exposition prolongée au gaz radon. 2. S'assurer que les communautés acquièrent les connaissances et les techniques sur les mesures de mitigation radon dans les habitations. 3. Procéder à l'organisation de différentes activités de sensibilisation, telles que des webinaires ou du transfert de connaissances terrain par le concept « train-the-trainer ». 	<p>À l'issue de la prestation des activités, les participants seront sensibilisés aux enjeux sur la santé de l'exposition prolongée au gaz radon et auront acquis les connaissances et techniques pour limiter l'exposition dans les habitations.</p>

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Plan d'évacuation incendie de bâtiments communautaires</p>	<p>Le projet consiste à mettre à jour les plans d'évacuation incendie de bâtiments qui sont propriété du Conseil de bande afin de répondre aux exigences du Code national de prévention des incendies et d'assurer l'uniformité des plans d'évacuation.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Protéger la vie des travailleurs, des utilisateurs et des résidents. 2. Faciliter le travail des intervenants d'urgence. 3. S'assurer d'avoir des équipements fonctionnels. 4. Limiter les pertes lors d'un incendie. 5. Éduquer le personnel et les résidents sur les mesures de sécurité et les méthodes d'évacuation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les plans d'évacuation sont conformes aux exigences légales et adaptés à la réalité de chacun des bâtiments. 2. Les employés sont formés et connaissent leurs rôles et responsabilités en cas de mesures d'urgence nécessitant l'évacuation d'un bâtiment, et ce, dans le but d'assurer une coordination rapide et efficace entre les différents intervenants et ainsi assurer la sécurité de tous.
<p>Refonte du règlement administratif de zonage</p>	<p>Le projet consiste à faire une refonte du règlement administratif de zonage afin de permettre de palier aux lacunes et adapter le règlement aux pratiques actuelles suite à l'agrandissement de la communauté.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place et redéfinir les règles et normes applicables à tous de façon équitable. 2. Émettre des recommandations pour la préparation de la refonte de la réglementation. 3. Mieux adapter la réglementation aux besoins actuels de la communauté. 	<p>Le Règlement administratif de zonage est un outil de travail et de gestion facile d'utilisation et d'application, qui soutient la coordination d'un parc de logement sans cesse grandissant.</p>
<p>Plan d'investissement en immobilisations</p>	<p>Le projet consiste au renouvellement du Plan d'investissement de la communauté et ce, par la réalisation d'un exercice de justification et de planification des besoins en logement et infrastructures communautaires pour cinq ans.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consigner les besoins en logement et infrastructures communautaires et les justifier adéquatement afin d'être en mesure de négocier des ententes de financement qui reflètent ces besoins. 2. Procéder à un exercice de planification communautaire pour répondre aux besoins grandissants en matière de logement et infrastructures. 	<p>Le Plan d'investissement de la communauté permet de dégager une vision réelle des besoins actuels et futurs en logement et en infrastructures communautaires.</p>
<p>Étude de marché pour la mise en place de logements alternatifs</p>	<p>Le projet consiste à faire une étude de marché pour le développement de logements alternatifs au sein de la communauté afin d'aider certaines clientèles vulnérables, comme les itinérants, les jeunes familles ou les membres qui luttent contre la dépendance.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <p>Se doter d'une étude de marché qui permettra la planification de logements qui répondent spécifiquement à des besoins précis pour des clientèles vulnérables. Également, la mise en place de logements alternatifs aidera les membres de la communauté à s'occuper d'un logement de façon responsable (financièrement et socialement).</p>	<p>La mise en place de logements alternatifs permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De répondre aux enjeux de surpeuplement et d'offrir un encadrement social. 2. Aux membres de la communauté qui les habitent d'être en mesure de payer leur loyer mensuel et de gérer leur milieu de vie. 3. Un encadrement soutenu de la clientèle vulnérable ou aux prises avec des problématiques.

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Étude de faisabilité pour la mise en place d'une Régie du logement autochtone</p>	<p>Le projet consiste à réaliser une étude de faisabilité pour mesurer les impacts potentiels d'instaurer une régie du logement dans une communauté.</p>	<p>Les objectifs visés par l'étude de faisabilité seront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De démontrer les avantages/désavantages à la création d'un tribunal administratif autochtone suppléant au rôle du Tribunal administratif du logement du gouvernement du Québec. 2. De démontrer les moyens utilisés pour assurer l'autonomie financière du tribunal administratif. 3. De statuer sur la vision d'un tribunal administratif exclusif à une communauté ou celle d'un tribunal administratif inclusif autochtone, tout en abordant sur le potentiel d'exportabilité. 	<p>L'Étude de faisabilité permettra d'obtenir les données nécessaires à la prise de décisions quant aux bénéfices de se doter d'une autorité en matière de logement.</p>
<p>Étude de marché - Résidence pour aînés</p>	<p>Le projet consiste à réaliser une étude de marché pour évaluer la faisabilité d'implanter et d'opérer une résidence pour aînés autonomes et en perte d'autonomie dans la communauté.</p>	<p>Une résidence pour aînés est un besoin qui est depuis longtemps exprimé par les membres de la communauté. Présentement, l'absence d'une telle ressource d'hébergement oblige les aînés dans le besoin à quitter leur communauté pour être hébergés dans des milieux qui ne leur conviennent pas nécessairement. L'objectif de ce projet est d'en cerner la faisabilité.</p>	<p>L'étude de faisabilité permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La réalisation d'une analyse démographique et d'un sondage auprès des aînés. 2. D'identifier le dimensionnement et la portée du projet (p. ex., localisation, nombre de chambres, niveau de services, phases, coûts d'immobilisation, dépenses d'exploitation, revenus requis, sources de financement).
<p>Plan directeur d'infrastructures rurales</p>	<p>Le projet consiste à se doter d'un plan d'infrastructures afin d'exploiter le potentiel de développement d'une zone rurale de la communauté.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <p>La réalisation de ce plan d'infrastructures permettra d'explorer les diverses possibilités de développement d'une zone rurale de la communauté, d'en définir les potentiels de subdivision, d'encadrer les exigences et de déterminer les coûts associés à son développement.</p>	<p>Au terme de la mise en place de ce plan d'infrastructures, la communauté est habilitée dans sa prise de décisions relativement au développement de ce secteur. Les lots actuellement disponibles pour la construction sont sur sol argileux, ce qui peut entraîner des coûts très élevés de construction. La construction dans un autre type de sol engendre ainsi une diminution des coûts, ce qui encourage l'accession à la propriété privée.</p>

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Élaboration et adoption d'une réglementation d'urbanisme</p>	<p>Le projet consiste à développer et adopter une réglementation d'urbanisme afin de permettre à la communauté d'exercer un contrôle sur l'utilisation des terres de réserve.</p>	<p>Les objectifs visés par le développement d'une réglementation d'urbanisme sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer la façon dont les terres pourront être utilisées, les endroits où les bâtiments et autres structures pourront être implantés, les types de bâtiments qui seront autorisés et comment ils pourront être utilisés, la taille et les dimensions des terrains, les marges de recul ou la hauteur des constructions. 	<p>Les résultats attendus sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôle des usages, des constructions, de l'occupation du sol et du lotissement sur le territoire de la communauté en conformité avec les orientations d'aménagement du territoire, les affectations du sol et les densités de son occupation établies au Plan directeur d'aménagement communautaire (PDAC) (développement harmonieux du territoire). 2. Encadrer les futurs développements de la communauté. 3. Protection par rapport aux risques pouvant mettre en péril la sécurité publique et la qualité de l'environnement urbain. 4. Éviter les situations conflictuelles. 5. Accès à un mécanisme juridique en cas de non-respect des orientations retenues, et ce pour éviter de mettre en péril l'atteinte des objectifs de la planification communautaire.
<p>Plan d'aménagement du territoire</p>	<p>Le projet consiste à dresser un inventaire et d'évaluer les besoins actuels du parc de logement de la communauté. Un plan d'aménagement du territoire sera élaboré, indiquant quel type de logement sera construit sur quel terrain et comment l'infrastructure communautaire soutiendra les nouveaux projets de construction de logements.</p>	<p>Le Plan d'aménagement du territoire vise les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planification long terme (utilisation des terres) en relation avec les objectifs de développement de la communauté. 2. Possibilité pour le service d'ingénierie de planifier et de concevoir correctement l'infrastructure (entrées de service) pour chaque lot afin d'accueillir différents types de logements. 	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, la communauté dispose d'un plan d'aménagement du territoire qui lui permet de planifier quel type de logement sera construit sur quel terrain et comment l'infrastructure communautaire soutiendra les nouveaux projets de construction de logements.</p>
<p>Refonte du Plan d'aménagement</p>	<p>Le projet consiste à procéder à la refonte du plan d'aménagement d'un secteur complet d'une communauté et ce, afin de l'adapter aux besoins actuels.</p>	<p>La refonte du Plan d'aménagement d'un secteur de la communauté vise les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter et répondre aux besoins des membres de la communauté en matière d'aménagement. 2. Adapter le Plan en fonction des besoins actualisés des membres pour obtenir un aménagement qui reflétera la vision de la communauté pour l'avenir. 3. Densifier certaines zones et assurer un développement écoresponsable. 	<p>Au terme de la refonte du Plan d'aménagement, celui-ci permettra de planifier avec efficacité les types de zones pour le développement communautaire, les zones vertes ou les zones résidentielles, et ce, afin d'assurer une planification du développement qui reflète la vision de la communauté pour l'avenir.</p>

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Plan stratégique quinquennal de développement immobilier</p>	<p>Le projet consiste à évaluer les besoins des membres de la communauté et recueillir l'information nécessaire afin de mettre en place un plan quinquennal de développement immobilier.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Procéder à une évaluation des besoins en sondant les membres de la communauté afin de recueillir l'information nécessaire pour réaliser le Plan. 2. Développer un Plan quinquennal de développement immobilier qui permettra de structurer le développement en matière de logement et d'infrastructures. 3. Établir des objectifs de développement, cerner les besoins et les priorités à court, moyen et long terme, faire la planification des infrastructures nécessaires au développement ainsi qu'évaluer et planifier les enjeux financiers de développement immobilier. 	<p>Le plan stratégique quinquennal de développement immobilier permettra de répondre aux besoins de la communauté, de définir et d'atteindre des objectifs précis en matière de logement, de mieux planifier les projets à venir ainsi que trouver des solutions aux opportunités restreintes de développement au sein de la communauté.</p>
<p>Plan d'aménagement communautaire et plan d'investissement</p>	<p>Le projet consiste à réviser le Plan directeur d'aménagement communautaire et de développer un nouveau Plan quinquennal d'investissement en immobilisations communautaires.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Plan directeur d'aménagement communautaire permettra la planification des prochains secteurs qui seront ouverts à l'urbanisation (développements résidentiels et communautaires). 2. Le Plan quinquennal d'investissement permettra de déterminer les priorités et de planifier les investissements futurs. 	<p>Ce projet permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un Plan directeur d'aménagement communautaire à jour montrant les lotissements résidentiels avec phasage à court, moyen et long termes, les secteurs de densification, les principaux équipements communautaires planifiés, les secteurs de développement économique et les zones à protéger. 2. Un Plan quinquennal d'investissement en immobilisations communautaires qui identifie tous les besoins communautaires (p. ex., habitation, services publics, installations scolaires, bâtiments communautaires, équipements roulants); les coûts préliminaires de chaque projet; la description et justification des projets; leur localisation; leur année de réalisation et les sources de financement.
<p>Plan stratégique quinquennal en logement</p>	<p>Le projet consiste à mettre en place un Plan stratégique quinquennal de logement contenant des objectifs à long terme et une feuille de route permettant à la communauté de structurer son développement.</p>	<p>Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir des objectifs à long terme et une feuille de route pour en assurer l'atteinte. 2. Mettre en place des outils pour que la communauté soit proactive et cohérente du début à la fin de chaque projet. 3. Avoir la capacité d'identifier les sources de financement pour le travail de développement en logement. 4. Être en mesure de planifier le changement au lieu de réagir à des circonstances imprévues. 	<p>Le plan quinquennal de logement permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De stabiliser la mise en œuvre des projets (planification des changements plutôt qu'être en réaction à ceux-ci), d'en réduire les coûts et assurer leur succès à long terme. 2. Que les bénéfices à long terme soient planifiés à l'avance et communiqués à la fin de chaque projet. 3. De refléter les attentes des membres de la communauté.

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Planification communautaire en habitation pour une communauté en expansion</p>	<p>Le projet consiste à entreprendre un processus de planification communautaire approfondi pour le logement dans la communauté. Comme la communauté se développe rapidement, des solutions durables doivent être recherchées tant en termes de conception des logements que d'utilisation du sol.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Évaluation des besoins en matière de logement : évaluation de l'état du parc de logements ainsi que des besoins actuels et futurs en matière de logement. 2) L'aménagement du territoire : plan communautaire, avec arpentage et planification de l'expansion de la communauté. 3) Conception et planification concertées des infrastructures et des logements : conception de complexes de logements sur la base d'un plan communautaire, ainsi que planification des infrastructures communautaires. 	<p>Ce projet permet de se doter d'une planification communautaire en habitation à jour, qui fournit une évaluation précise des besoins en matière de logements, et qui met en lumière des solutions de conception développées pour la construction future de logements.</p>
<p>Planification communautaire en habitation pour mieux répondre aux besoins</p>	<p>Le projet consiste à élaborer une planification à moyen et à long termes pour le développement de la communauté en matière de logement. Ceci s'effectuera par le biais d'une planification, d'une recherche, d'une communication ainsi que de consultations communautaires continues.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer le parc de logement actuel, la pénurie, le surpeuplement, ainsi que les besoins en matière d'entretien et de rénovation et communiquer efficacement ces enjeux aux membres de la communauté. 2. Procéder à des consultations communautaires par le biais de travaux de groupe, d'enquêtes et de réunions individuelles pour aider la communauté à comprendre les défis en matière d'habitation et pour lui permettre de s'exprimer à cet égard. 	<p>Le plan communautaire global spécifique au logement permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De répondre aux préoccupations de tous, qu'il s'agisse des fournisseurs de services, des dirigeants communautaires ou des membres. 2. De contribuer à l'économie locale. 3. De rassembler tous les efforts et d'élaborer un plan durable pour les futurs logements de la communauté.
<p>Planification communautaire en habitation : Inventaire et modèles de plans</p>	<p>Le projet consiste à aborder deux axes : 1) procéder à l'inventaire de l'état des échangeurs d'air dans les logements et mettre à jour en parallèle le plan d'urbanisme de la communauté et 2) se doter de modèles de plans architecturaux.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser l'inventaire des échangeurs d'air et former une ressource locale pour le faire. 2. Mettre à jour le plan d'urbanisme; 3. Doter la communauté de plans architecturaux faisant évoluer la construction des logements selon les besoins des utilisateurs visés ou la famille qui occupera le logement. 	<p>Au terme de cet exercice de planification communautaire en habitation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La communauté dispose d'outils lui permettant de contribuer à la santé des locataires (inventaire sur les échangeurs d'air) 2. La communauté anticipe les développements futurs de son parc de logement (plan d'urbanisme et modèles de plans architecturaux).

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Ajout de volets à l'Inventaire de l'état des logements</p>	<p>Le projet consiste à ajouter deux volets supplémentaires à l'inventaire de l'état des logements réalisé antérieurement : effectuer l'évaluation structurale de résidences unifamiliales en prévision de leur rénovation ainsi que réaliser un inventaire détaillé de certaines composantes électriques du parc de logement communautaire (systèmes de ventilation, réservoir d'eau chaude).</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les besoins en consolidation structurale pour des résidences unifamiliales préalablement ciblées comme ayant des déficiences à ce chapitre afin de planifier la rénovation de ces unités. 2. Augmenter la qualité de la base de données du parc de logement communautaire. Les données sur les réservoirs d'eau chaude aideront à planifier leur remplacement. Les données sur les systèmes de ventilation aideront à constituer le stock de pièces de rechange et à planifier l'entretien régulier. 	<p>Ce projet permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un portrait actualisé des interventions de consolidation structurale à réaliser pour améliorer l'état des logements communautaires. L'inventaire détermine, pour chaque résidence, la problématique, les causes, les travaux correctifs à effectuer et une estimation des coûts pour réaliser les travaux. 2. Une meilleure prévention des dégâts d'eau causés par l'usure des réservoirs d'eau chaude. 3. Des systèmes de ventilation mieux entretenus.
<p>Inventaire et évaluation de l'état des besoins en habitation</p>	<p>Le projet consiste à procéder à un inventaire dans l'objectif d'évaluer l'état et les besoins actuels en lien avec le parc de logement et de se doter d'un plan d'action à long terme afin de répondre aux besoins grandissants dans le domaine de l'habitation.</p>	<p>La réalisation de ce projet permettra de répondre à ces besoins spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nouveaux logements. 2. Agrandissement de logements existants. 3. Rénovation de logements. 4. Décontamination de logements. 	<p>Au terme de la réalisation de ce projet, la communauté a en mains un rapport qui tient compte des données récoltées à partir des inspections ainsi qu'un plan d'action à long terme afin de répondre au manque de logements dans la communauté.</p>
<p>Inventaire et évaluation de l'état du parc de logement</p>	<p>Le projet consiste à inspecter l'ensemble des unités constituant le parc de logement de la communauté, à identifier les interventions correctives à effectuer, à déterminer les coûts pour chaque intervention requise, à produire un rapport d'inventaire et à saisir les données dans le Système intégré de gestion des logements sociaux (SIGLS).</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser le portrait de l'état de chaque logement. 2. Se doter d'une meilleure planification et programmation des interventions d'entretien préventif, de réparation et de rénovation. 3. Utiliser de façon optimale les fonds communautaires alloués au maintien du parc immobilier. 	<p>Les résultats attendus sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport d'inspection de chaque unité d'habitation accompagné d'une estimation des coûts. 2. Base de données actualisée et intégrée au système SIGLS. 3. Rapport synthèse de l'état global du parc immobilier accompagné des fiches individuelles (interventions requises et coûts).
<p>Planification en habitation : Cadastrage de lots</p>	<p>Le projet consiste à procéder aux travaux de cadastrage et d'arpentage de lots d'une communauté par un arpenteur des terres du Canada.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire cadastrer et arpenter des lots restants de la communauté. 2. Rendre les lots prêts pour l'accession à la propriété. 	<p>Au terme de ce projet, l'arpenteur des terres du Canada aura procédé à l'arpentage des lots, ce qui permettra l'obtention de données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains.</p>

Renforcement des capacités

4. Planification communautaire en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Planification en habitation : Arpentage d'un nouveau secteur	Le projet consiste à procéder à l'arpentage lots issus du développement d'un nouveau secteur de la communauté.	Les objectifs du projet sont les suivants : 1. Embaucher un arpenteur des terres du Canada afin de réaliser des plans visant à délimiter les constructions projetées dans le nouveau secteur. 2. Rendre les lots prêts pour l'accession à la propriété.	Au terme de ce projet, l'arpenteur des terres du Canada aura procédé à l'arpentage des lots, ce qui permettra l'obtention de données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains.

Renforcement des capacités

5. Finances en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation sur les arrérages de loyer</p>	<p>Le projet consiste à organiser, avec l'appui d'un spécialiste, un atelier à l'intention du personnel du département de l'habitation sur la gestion des arrérages de loyer et la mise en œuvre d'un nouveau régime de location afin de mieux répondre aux obligations financières en ce qui a trait à la gestion du logement.</p>	<p>La réalisation de cet atelier sur la gestion des arrérages de loyers permettra aux participants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De définir, de communiquer et de rendre compte des défis et succès en matière d'arrérages. 2. De comprendre les impacts des arrérages et les mesures proactives à mettre en place pour leur gestion. 3. De connaître la politique de paiement et les éléments clés des procédures de recouvrement. 4. D'élaborer une stratégie améliorée de gestion des arrérages. 5. D'identifier des améliorations à apporter à la Politique d'habitation. 	<p>Au terme de l'atelier sur la gestion des arrérages de loyers, les participants ont acquis les connaissances requises pour comprendre les impacts des arrérages sur la communauté et sur la gestion globale du logement.</p>
<p>Formation en éducation financière</p>	<p>Le projet consiste à prodiguer, avec l'appui d'un spécialiste, des sessions de formation dans des domaines clés liés aux finances en habitation. L'acquisition de ces connaissances permettra d'améliorer considérablement la capacité de la communauté à répondre aux besoins de sa population actuelle et future en matière de logement.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et présenter des ateliers d'éducation financière. 2. Offrir de l'encadrement et du mentorat en relation avec les étapes du processus d'accession à la propriété aux membres de la communauté, y compris la clientèle jeune. 	<p>Au terme des sessions de formation en éducation financière, les participants auront acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La connaissance du fonctionnement des finances personnelles. 2. La compréhension de la manière de planifier et de budgétiser correctement. 3. L'information requise pour améliorer leur cote de crédit, et ce, par la prise de contrôle des finances personnelles. <p>La réalisation de ce projet permet aussi des opportunités d'encadrement, de sensibilisation et de mentorat des jeunes membres de la communauté à la gestion de leurs finances personnelles.</p>
<p>Formation sur la gestion des finances personnelles</p>	<p>Le projet consiste à offrir des ateliers de finances personnelles aux employés et aux locataires de la communauté, et ce, sur une période prolongée. Plus précisément, les ateliers donneront des conseils et offriront des compétences en matière de budgétisation et de planification familiale à long terme.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des ateliers d'éducation financière pour les employés et les membres de la communauté sur une période prolongée. 2. Organiser des ateliers à l'intention des élèves de niveau secondaire. 3. Organiser des formations individuelles destinées aux locataires qui participent à un programme pilote de location avec option d'achat, et ce, afin de minimiser le risque de défaut de paiement. 	<p>La participation à ces ateliers contribue au développement des compétences des membres de la communauté de tous les niveaux en matière de finances personnelles pour les aider à assumer leurs obligations.</p> <p>À long terme, les membres de la communauté financièrement stables seront encouragés à participer à un programme d'accession à la propriété.</p>

Renforcement des capacités

5. Finances en habitation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Ateliers en littératie financière et habitation pour les membres des Premières Nations	Le projet consiste à développer et à offrir des ateliers sur l'éducation financière pour tous les membres des Premières Nations en âge d'accéder à la propriété, mais en ciblant particulièrement les jeunes.	Les objectifs visés sont les suivants : 1. Développer les compétences de base des membres des Premières Nations en matière de littératie financière et d'habitation. 2. Augmenter le nombre d'Autochtones qui accéderont à la propriété privée. 3. Sensibiliser la clientèle cible à l'importance de faire un budget et d'avoir un bon dossier de crédit. 4. Mettre en place des conditions gagnantes qui favoriseront la réalisation et l'application des transformations en lien avec la réforme du logement des Premières Nations.	La prestation des ateliers en littératie financière permet : 1. D'éveiller un intérêt chez les membres des Premières Nations pour l'éducation financière et l'accès à la propriété privée, de façon à ce que ceci fasse maintenant partie de leur « plan de vie ». 2. De fournir un contenu éducatif culturellement adapté, qui sert à déboulonner les idées préconçues que la majeure partie d'entre-eux entretiennent vis-à-vis le fait de devenir propriétaire. 3. D'améliorer la réceptivité des membres des communautés aux changements proposés et appliqués en matière de logement et d'habitation.
Formation en littératie financière	Le projet consiste à sensibiliser la population à l'importance d'établir puis de maintenir un budget personnel et familial équilibré pour assurer le paiement des loyers.	Les objectifs visés par l'organisation de sessions de formation sont les suivants : 1. D'accompagner des membres de la communauté dans la reconnaissance de la valeur ajoutée d'établir et de maintenir un budget personnel et familial. 2. De proposer un outil budgétaire convivial en vue de prévoir les revenus et dépenses et ainsi reconnaître les différents postes essentiels au maintien d'une saine gestion financière personnelle et familiale (incluant la priorisation des postes essentiels à la subsistance et au paiement du loyer).	La participation aux sessions de formation en littératie financière permettra à la population de la communauté de reconnaître les avantages d'un budget planifié et la sensibiliser à l'importance du paiement des loyers et au maintien d'un parc de logements en santé.
Étude de faisabilité – Centre mobile de littératie financière et d'habitation (CLFH mobile)	Le projet de Centre mobile de littératie financière et d'habitation se déplacerait de communauté en communauté pour former et informer sur les principaux sujets de la finance personnelle à l'aide de rencontres, de séminaires et de cliniques individuelles ou en petits groupes. L'Unité mobile permettrait aux utilisateurs de parfaire, et/ou développer leurs connaissances en matière de gestion de finances personnelles et de gestion de l'habitation. Une étude de faisabilité constitue la première phase de ce projet.	Si l'étude de faisabilité est concluante, les objectifs ultimes du projet sont les suivants : 1. Mise en place d'un Centre de littératie financière et d'habitation (CLFH) qui se déplace dans les communautés pour permettre aux membres de se former et de s'informer. 2. Permettre aux utilisateurs de parfaire, et/ou développer leurs connaissances en matière de gestion de finances personnelles (rédaction budget, respect des obligations financières, création patrimoine familial, etc.) et en matière de gestion d'habitation (réalisation d'un projet de construction, entretien réparation d'un immeuble, efficacité énergétique, etc.).	Les avantages que les membres soient formés en matière d'éducation financière permettront : 1. De prolonger la durée de la maison et d'en réduire les coûts d'entretien. 2. Une augmentation de l'activité économique liée au domaine de la construction qui contribuera à la création d'entreprises locales viables. 3. La création d'un marché de l'habitation. 4. L'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des résidents. 5. L'embellissement des communautés autochtones. 6. La constitution de patrimoine familial. 7. L'amélioration de la situation financière des Premières Nations.

Innovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
-----------------	-----------------------	-----------	--

GOUVERNANCE DE L'HABITATION

Fonds renouvelable	La mise en place d'un fonds renouvelable permet de faciliter l'accès à la propriété privée des membres de la communauté en les soutenant financièrement via l'octroi de prêts. L'assistance financière pour le projet s'étend aussi à permettre la mise à jour de la Politique d'habitation pour la révision des méthodes, procédures et règles pour l'octroi ainsi qu'à assurer la communication de la Politique et le partage d'information sur le Fonds dans la communauté et hors de celle-ci.	La mise en œuvre de ce projet permettra : 1. De rendre disponibles aux autres communautés des renseignements actuels et appuyés sur les procédures, exigences, méthodes et fonctionnement d'un Fonds renouvelable et tout ce qui entoure le processus d'allocation des fonds. 2. De soutenir financièrement les membres de la communauté qui souhaitent accéder à la propriété privée. 3. De répondre aux besoins grandissants en termes de logement.	La réalisation du projet permet de bonifier le Fonds renouvelable et contribue à répondre aux besoins grandissants en termes de construction de logements. Également, la Politique d'habitation actualisée est disponible aux autres communautés qui souhaitent s'en inspirer pour la mise en place éventuelle d'un Fonds renouvelable.
---------------------------	---	--	---

GESTION DE L'HABITATION

Innovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Application mobile – Habitation, services techniques et infrastructures</p>	<p>Le projet consiste à créer une application mobile qui ciblera le secteur de l’habitation, des services techniques et de l’infrastructures et qui sera disponible dans les téléphones intelligents, les tablettes et les ordinateurs. L'application contiendra des capsules vidéo qui expliqueront l'entretien d'une habitation, des messages de sensibilisation, des outils de suivi ou des calendriers d'entretien, par exemple.</p>	<p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier, exécuter et diffuser l'application mobile. 2. Faire la démonstration du produit à différents événements afin d'en faire la promotion. 3. Organiser une tournée des communautés visées pour avoir le plus de téléchargements possibles de l'application. 4. Améliorer la communication, avoir une meilleure collaboration de tous et apporter de la visibilité. 	<p>La mise en place de l'application mobile permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un pourcentage intéressant de la population de chaque communauté qui télécharge l'application et l'utilise. 2. L'exportation du concept vers les autres communautés intéressées. 3. Si l'engouement est présent, envisager l'ajout de nouvelles fonctionnalités, comme le paiement de loyer, l'ajout de différents formulaires (p. ex., demande de construction, demande de rénovation), géolocalisation, possibilité de clavardage avec du personnel du service de l'habitation.
<p>Programme d'accès à la propriété ciblant une clientèle à défi particulier</p>	<p>Le projet consiste à faciliter l'accès la propriété individuelle à des membres de la communauté par la construction de résidences de type mini-maisons, accompagnée de la mise en place d'un programme d'accès en location-achat à ses membres.</p>	<p>Les objectifs visés par la réalisation de ce projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'établir un partenariat entre les différentes parties prenantes pour offrir un produit d'habitation adapté au profil des ménages et ainsi élargir l'accès à la propriété individuelle au moyen d'une formule de location-achat permettant l'accès à la propriété individuelle dans un court horizon. 2. D'améliorer les conditions de logement des membres de la communauté par l'élimination des logements désuets. 3. De responsabiliser les gens (signature d'ententes de location avec option d'achat). 	<p>La réalisation de ce projet permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De reloger des membres de la communauté dans des habitations qui répondent à leurs besoins. 2. De procéder à la démolition d'habitations délabrées. 3. De réduire le surpeuplement. 4. La signature d'une entente de location avec option d'achat avec des membres de la communauté qui n'assument pas de loyer actuellement, ce qui se traduit par des membres qui prennent la décision de se prendre en charge individuellement.
<p>Maisons innues éconergétiques et écoresponsables</p>	<p>Le projet consiste à construire deux maisons inspirées des traditions et mode de vie Innu. Ces maisons se veulent abordables, durables et socialement adaptées aux contextes physiques, socio-économiques et écologiques du territoire tout en reflétant les besoin des membres en matière de mode de vie et de culture.</p>	<p>Le projet vise à se doter de deux maisons modèles confortables, durables, de qualité optimale, économiquement rentables, tout en étant adaptées au mode de vie et à la culture Innu. L'implication des travailleurs locaux dans la construction des deux maisons permettra à ces derniers d'acquérir des connaissances et une expertise unique dans la construction de maisons éconergétiques et écoresponsables. De plus, la diffusion de vidéos informatives permettra de démontrer les avantages de ce type de construction en comparaison avec une maison standard, tout en donnant des trucs et conseils sur les points importants à surveiller lors des différentes étapes de construction.</p>	<p>La construction des deux maisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Suscite l'engouement pour l'accès à la propriété privée. 2. Réduit les besoins en logements dans la communauté. 3. Génère des retombées sociales et économiques par la création d'emplois en raison de l'accroissement de l'activité dans le secteur de la construction. 4. Permet l'utilisation de matériaux durables, locaux et résistants qui démontrent à l'ensemble de la communauté, et aux autres communautés, l'importance et les nombreux avantages de bien concevoir sa maison.

Innovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
Maison modèle écologique	Le projet consiste en la construction d'une maison écologique ou passive dans la communauté . Elle servira de maison modèle à titre d'option afin de réduire la facture énergétique.	Les objectifs visés par la réalisation du projet sont : 1. Réduire l'empreinte écologique communautaire. 2. Réduire la facture énergétique des occupants. 3. Loger adéquatement une clientèle dans le besoin. 4. Susciter l'intérêt des membres de la communauté pour le mode d'habitation écologique.	La construction d'une maison verte modèle permet : 1. De réduire l'empreinte écologique communautaire par le choix de matériaux intelligents. Les matériaux à l'inertie thermique importante (béton, pierre, brique) sont privilégiés, tout comme le bois qui, en dépit de sa faible inertie thermique, reste le matériau de construction écologique par excellence : sain, renouvelable et très isolant. 2. De réduire la facture énergétique des occupants. 3. De créer de l'engouement des membres de la communauté à adopter des comportements écoresponsables contribuant à la protection de l'environnement.

FORMATION EN CONSTRUCTION ET RENOVATION

Innovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Formation apprenti-inspecteur</p>	<p>En partenariat avec un centre régional d'éducation des adultes et un conseil tribal, le projet consiste à développer et mettre en œuvre un programme de formation (académique et pratique) de métier semi-spécialisé pour devenir apprenti inspecteur. La mise en œuvre de ce projet pourrait répondre aux besoins flagrants d'inspections en bâtiment dans les communautés autochtones.</p>	<p>Les objectifs visés du projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des capacités au sein des communautés afin de répondre aux besoins en inspection des bâtiments résidentiels. 2. Former des apprentis inspecteurs pour soutenir les inspecteurs souvent surchargés et débordés à cause de la situation sur le terrain. Par exemple, un apprenti-inspecteur dans une communauté éloignée pourrait assister à distance l'inspecteur en bâtiment avec une méthodologie adaptée. 3. Améliorer la capacité des organismes dédiés à l'emploi et la formation par le soutien au développement des compétences afin de générer et de soutenir des activités collectives économiquement viables et durables dans leur milieu. 4. De constituer un partenariat avec le ministère de l'Éducation pour avoir une reconnaissance certifiée d'un programme semi-spécialisé en inspection de bâtiments, qui se développerait comme un prérequis pour le parcours d'une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection de bâtiments. 	<p>La formation d'apprenti-inspecteur permet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De répondre aux demandes croissantes des inspections de bâtiments au sein des communautés. 2. De développer une nouvelle formation répondant aux besoins en habitation.
<p>Formation de type chantier-école</p>	<p>Le projet consiste à développer et mettre en œuvre un programme de formation en construction de type chantier-école afin d'assurer le développement des connaissances sur communauté.</p>	<p>Les objectifs du projet sont divisés en quatre phases :</p> <p>Phase 1 : Préparation et planification du projet, par une analyse des besoins, l'établissement d'un processus de consultation de la communauté; mettre en place les conditions pour aligner le volet éducatif avec les exigences de l'industrie de la construction; établir un plan de projet.</p> <p>Phase 2 : Former une première cohorte; recueillir et analyser les résultats en vue de la phase 3; revoir la stratégie de partenariat; ajuster le plan du projet.</p> <p>Phase 3 : Poursuivre la formation des apprenants et intégration de nouveaux; revalider les besoins de la communauté; concevoir un modèle d'AEP adapté aux Premières Nations et valider les possibilités de passerelles avec le DEP en construction.</p> <p>Phase 4 : Poursuivre la formation des apprenants; recueillir et analyser des données pour ajuster les processus et les documents stratégiques de projet; concevoir le modèle de DEP adapté aux Premières Nations.</p>	<p>Les résultats attendus par la réalisation de ce projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le nombre de logements disponibles aux membres des Premières Nations. 2. Renforcer les capacités des ressources humaines dans le domaine de la construction (p. ex. formation de la relève). 3. Amener la formation sur place, développer des capacités de formation professionnelle par les Premières Nations pour les Premières Nations. 4. Créer et solidifier des partenariats qui renforceront les capacités à développer et à offrir des programmes de formation professionnelle diversifiés.

FINANCES EN HABITATION

Innovation

Titre du projet	Description du projet	Objectifs	Résultats potentiels issus de la réalisation du projet
<p>Centre d'expertise en littératie financière et habitation des Premières Nations</p>	<p>Le projet consiste à mettre en place les conditions propices à un renouveau de l'habitation chez les Premières Nations en offrant des activités de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement. Ses services seront principalement offerts à deux clientèles distinctes, soit les élus et dirigeants locaux et les membres des Premières Nations en général (volet population).</p>	<p>Deux volets au projet avec des objectifs spécifiques :</p> <p>Volet Dirigeants locaux : 1) Sensibilisation aux impacts du mode de fonctionnement actuel de l'habitation dans leur communauté; 2) Sensibilisation des différents paliers de gouvernement et autres parties prenantes aux problèmes du logement sur communauté et aux recommandations qui leur sont destinées dans le rapport « Préparer le terrain »; 3) Mise en œuvre d'un projet pilote d'accompagnement qui propose un parcours qui rendra le chantier de rattrapage opérable; 4) Documentation des outils financiers possibles, de leur utilité, de leurs conditions d'utilisation et de leur impact potentiel. 5) Documentation du modèle d'intervention qui sera construit lors de la mise en œuvre du projet pilote d'accompagnement.</p> <p>Volet Population : 1) Développement des connaissances en matière de gestion des finances personnelles; 2) Sensibilisation aux différents types d'habitation possibles; 3) Développement des connaissances en matière d'habitation.</p>	<p>Que le Centre d'expertise en littératie financière et habitation des Premières Nations devienne une source de référence où les différents intervenants des Premières Nations pourront avoir accès à du soutien, des outils et de la documentation pour les aider à travailler sur les enjeux liés au logement et à la littératie financière.</p>